

## rétroactivité prime d'activité

Par hanif21, le 28/01/2021 à 15:48

Bonjour,
je suis eligible à la prime d'acticvité depuis sa mise en place, et je ne le savais pas. je l'ai appris grace aux médias. Je ne perçois rien de la caf depuis de nombreuses années. je suis celibataire sans enfant avec un faible revenu.
personne ne m'en a informé?
Puis je demandé un recours, et une rétroactivité de mes droits alors que je viens de déposer une demande qui a été accepté à partir de janvier 2021; sur les resssources de Octobre 2020, Novembre 2020 et decembre 2020?
merci de votre réponse
cordialement

Par hanif21, le 28/01/2021 à 17:15

Par tomrif, le 28/01/2021 à 16:19

merci pour l'information.

bonjour,

vous pouvez toujours tenter un recours. la loi indiquant que seuls les 3 mois précédents la

première demande sont étudiés, je doute de ses chances de succès.